Case FRC 2009

CORPS LÉGISLATIF.

CONSEIL DES ANCIENS.

COMMISSION

DES

INSPECTEURS DE LA SALLE.

PROGRAMME de la fête qui aura lieu le 2 pluviôse de l'an 7, dans l'intérieur du Palais des Anciens, à raison de l'anniversaire de la juste punition du dernier tyran des Français.

A dix heures du matin, la fête sera annoncée par une double salve d'artillerie de quatre pièces de huit.

A onze heures & demie, les représentans du peuple se réuniront en costume dans le sallon des conférences.

Le bataillon des grenadiers de service près du Conseil des Anciens sera dans la plus grande tenue; il se rendra près du Conseil à onze heures & demie du matin; il formera la haie, & même double haie si l'espace est insuffisant, depuis la porte de la Bibliothèque, qui donne dans le sallon de l'Unité, jusqu'à celle des séances du Conseil.

Les officiers de l'état-major, l'officier de garde se tien-

M & W 3807

dront près du drapeau qui ſera placé dans le ſallon de la Liberté.

La muſique de la garde du Corps légiſlatif ſera placée dans l'archivolte au-deſſus de la porte d'entrée de la ſalle.

Les tambours ſeront placés, moitié dans le pavillon de l'Unité, & l'autre moitié à l'entrée du ſallon des Victoires.

Six trompettes ſeront placés aux croiſées du pavillon de l'Unité.

A midi le Conſeil des Anciens ſe mettra en marche pour ſe rendre dans la ſalle des ſéances; chaque repréſentant du peuple tiendra une palme à la main.

La marche ſera annoncée par une double ſalve d'artillerie & par les trompettes placés aux croiſées du pavillon, qui ſonneront des fanfares.

Les tambours battront aux champs, la garde du Corps légiſlatif préſentera les armes, & la muſique exécutera des airs patriotiques pendant tout le temps que le Conſeil défilera.

Six autres trompettes, placés dans la tribune au-deſſus du bureau, ſonneront des fanfares pendant le temps que le Conſeil entrera dans la ſalle des ſéances, & y prendra place.

Lorſque le Conſeil ſera placé, la muſique ſe rendra dans la tribune publique, voiſine de l'archivolte, & y exécutera des airs patriotiques juſqu'à l'ouverture de la ſéance.

L'état-major, l'officier de garde & le porte-drapeau ſe rendront à la tribune en face du bureau, & y reſteront pendant le temps de la ſéance.

Le préſident ayant indiqué l'ouverture de la ſéance, elle ſera annoncée à l'intérieur par les trompettes qui ſonneront des fanfares, & à l'extérieur par les trompettes placés au pavillon de l'Unité, & par une double ſalve d'artillerie.

La tribune ſera ornée d'un tapis en velours cramoiſi, ſurmonté d'un carreau de même étoffe décoré, ſur lequel le livre de la loi ſera placé : elle ſera auſſi ornée de couronnes civiques & d'inſcriptions analogues à la fête.

THE NEWBERRY LIBRARY CHICAGO

Les salons seront aussi ornés en verdure & couronnes civiques.

Le président prononcera un discours, ensuite duquel il prêtera, ainsi que tous les représentans du peuple individuellement, le serment *de haine à la royauté & à l'anarchie, de fidélité & d'attachement à la République & à la constitution de l'an* 3.

Le serment sera annoncé à l'intérieur, 1°. par des fanfares qu'exécuteront les trompettes; 2°. par la musique, qui exécutera l'air de *la Marseillaise;* 3°. par les trompettes placés au pavillon de l'Unité, qui sonneront des fanfares, & par une double salve d'artillerie.

Après le serment prêté, les trompettes de l'intérieur sonneront des fanfares. La musique exécutera des symphonies & des airs chéris de la liberté.

La levée de la séance sera annoncée, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, de la même manière que l'ouverture.

La garde du Corps législatif, l'état-major, la musique, les tambours & les trompettes reprendront leur premier poste, & suivront l'ordre observé pour l'entrée du Conseil à sa séance.

Personne, autre que les représentans du peuple, les secrétaires-rédacteurs, les messagers d'Etat & les huissiers en costume, ne pourra outre-passer les portes d'entrée, ni s'introduire dans l'enceinte occupée par le Conseil, si ce n'est après la levée de la séance.

Les grandes portes de la salle resteront ouvertes pendant la tenue de la séance.

La salle des séances & les salons qui la précèdent seront ouverts aux citoyens jusqu'à huit heures du soir. La salle & les salons seront éclairés par des lustres, des globes & des verres de couleur.

Les citoyens pourront traverser les salons & salles, sans néanmoins s'y arrêter, ni faire de confusion. Ils entreront par le grand escalier, & sortiront par le salon des pétitionnaires, qui a son issue sur les galeries du jardin. Il sera

623

posé des sentinelles en suffisance pour le maintien du bon ordre.

Le vestibule & les galeries seront éclairés par des pots-à-feu & des ifs.

La lanterne du comble du pavillon de l'Unité sera illuminée de manière à produire une grande clarté.

A cinq heures du soir, il y aura une double salve d'artillerie.

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.
Pluviose an 7.